

Compte-rendu succinct de la réunion du conseil municipal en date du 11 septembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 11 septembre 2020 à 20h sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire,

En suite de convocation en date du 4 septembre 2020

Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Etaient présents : BECKER Cyrille, BECKER Mélanie, BENOIT Pierre, BERGER Delphine, DUCLERMORTIER Denis, ERHARD André, GOBILLOT Matthieu, TROSZCZYNSKI Céline, URBAN Michel et WOLFF Florianne

Absente excusée : Mélanie GERARD

Secrétaire de séance : Delphine BERGER

Ordre du jour :

1. Constitution de la liste « commission communale des impôts directs »
2. Convention plantation arbres
3. Convention MATEC (Electricité)
4. Subvention BAFA
5. Convention TDF
6. Examen de situation générale (lotissement, commissions, etc ...)
7. Divers

Déroulé :

En préambule, Monsieur le Maire demande au conseil municipal le rajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir la modification de la convention de mise à disposition des locaux communaux avec le foyer rural. Rajout accepté à l'unanimité.

1/ Constitution de la liste « commission communale des impôts directs » (CCID) :

La CCID a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs, ou coefficients de localisation).

Cette commission composée de 12 membres, doit être renouvelée suite à l'installation du nouveau conseil municipal.

La désignation des commissaires est réalisée par le directeur régional/départemental des finances publiques à partir d'une liste de 18 contribuables proposée sur délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de désigner les personnes suivantes : BECKER Cyrille, BECKER Mélanie, BENOIT Pierre, BERGER Delphine, DUCLERMORTIER Denis, ERHARD André, GERARD Mélanie, GOBILLOT Matthieu, TROSZCZYNSKI Céline, WOLFF Florianne, Nicolas BECKER, Jérôme LEFRANT, GAULIER Jean-Paul, MICK Bernard, CARVALLO Jonathan, BECKER Jean-Paul, APPEL Emmanuel, BRO Thierry, CARRUBA Thierry et ETIENNE Clarisse.

2/ Contrat offre de concours des sociétés NORDEX et BORALEX pour la plantation de haies

Lors de l'enquête publique relative au projet d'implantation du parc éolien de Zondrange par la société Nordex, le conseil municipal de Raville, par délibération en date du 9 février 2009, a demandé des plantations. Le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable.

La société Nordex propose de financer la plantation de 600 ml de haies bocagères, d'une part, et d'arbres d'autre part. Le conseil municipal a approuvé par délibération du 4 juillet 2019 le projet de plantation d'arbres sur le domaine communal qu'il convient désormais de formaliser.

Après avoir présenté l'offre de concours, transmise au préalable avec la convocation au conseil, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer :

- un contrat d'offre de concours avec BORALEX par lequel la société offre à la commune une contribution financière totale et maximale de 16 000 € destinée à la plantation d'arbres et de haies arbustive ;
- un contrat d'offre de concours avec NORDEX par lequel la société offre à la commune une contribution financière totale et maximale de 15 000 € destinée à la plantation de haies à vocation avifaunistique.

3/ Groupement de commande pour la fourniture d'électricité :

Par anticipation de la fin de l'application des tarifs réglementés « bleus » au 1^{er} janvier 2021 pour les collectivités, l'agence technique départementale MATEC propose la mise en place d'un groupement de commande d'électricité dans l'objectif de faciliter les modalités de renouvellement des contrats et d'obtenir des prix plus avantageux. Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à ce groupement de commande avec comme coordonnateur le Département de la Moselle.

4/ Subvention relative à l'avance des frais de formation BAFA :

Courant 2019, le conseil municipal a approuvé la prise en charge des frais de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour Madame Véronique DUCLERMORTIER dans le cadre de ses activités au périscolaire. Madame DUCLERMORTIER ayant payé les frais de cette formation, il s'agit donc de la rembourser pour l'avance qu'elle a effectuée.

Le conseil municipal décide à 9 voix pour (Denis DUCLERMORTIER n'ayant pas pris au vote) de verser la somme de 870 € correspond au coût de la formation BAFA à Madame Véronique DUCLERMORTIER.

5/ Renouvellement du bail Télé Diffusion de France (TDF)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver le projet de bail transmis préalablement avec la convocation du conseil municipal. Ce bail porte sur la location de 160 m² donnant lieu à un loyer de 2500 €/an sur une durée de 10 ans à compter du dernier jour de la fin de la période en cours, soit jusqu'au 15/08/2030, renouvelable ensuite par période de 10 ans.

Sur la base des éléments présentés, le conseil municipal à l'unanimité approuve le bail avec TDF et autorise le Maire à le signer ainsi que tout document y afférent.

6/ Convention de mise à disposition des locaux communaux

Par la convention en date du 14 mai 1993, la commune met à disposition à titre gratuit du foyer rural la salle située au rez-de-chaussée du bâtiment communal principal. Le Maire propose au conseil municipal de revoir la convention pour y ajouter la mise à disposition des 2 salles de l'ancienne école, des bâtiments de la nouvelle école (sous réserve de l'accord du conseil d'école) et des dépendances de l'atelier municipal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau projet de convention et autorise le Maire à la signer.

7/ Examen de situation générale

• lotissement :

- 18 terrains vendus et 14 promesses de vente établies
- 18 permis de construire accordés et 4 en instruction

• COSOLUCE : l'objectif est d'optimiser son utilisation par le secrétariat / projet d'ouvrir le logiciel en mode consultation aux conseillers

• Groupe scolaire : un état de la situation de l'école (dépenses globales, recettes globales, ventilation par communes, budget de fonctionnement...) sera présenté au prochain conseil municipal.

Subvention d'investissement de la CAF accordée pour un montant de 2 839 € HT portant sur : petit mobilier, stores, matériel de jardinage, jeux de société – financement à 50%.

Les personnels de l'école ont suivi mercredi 9 septembre la formation HACCP. Une formation aux premiers secours devrait suivre début 2021.

• CCHCPP / point sur les réunions passées :

- installation du nouveau conseil communautaire le 09/07/2020
- composition des commissions et désignation des délégués le 21/07/2020
Sont désignées à la CLECT : Mélanie BECKER (titulaire) et Céline TROSZCZYNSKI (suppléante).
Est délégué à la Commission d'Appel d'Offres : Denis DUCLERMORTIER
- conseil communautaire du 28/07/2020 dédié aux différents budgets

• Mise en place d'une communication active

- Mise à jour régulière du site de la commune (diffusion d'une note financière, de différentes interpellations d'administrés...)
- Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants en cours de finalisation
- Parution d'une lettre d'info régulière. La prochaine est prévue courant septembre

8/ Points divers

- Accès école : est soulevé le problème récurrent des personnes qui se garent à la place du bus. Une s'est tenue sur l'intérêt et la faisabilité de formaliser l'emplacement du bus par un marquage au sol et avec un panneau.

- Vitesse excessive : malgré l'instauration d'une zone 30 et la mise en place de coussins berlinois, certains véhicules roulent toujours très vite à la sortie du village. Besoin de casser la vitesse devant l'école : chicane, gendarmes couchés... Quels aménagements peuvent être envisagés ? Cette question sera étudiée par la Commission travaux

- Eoliennes : projet suspendu / ENERGREEN conteste au Tribunal Administratif la décision du Préfet de suspension de l'exploitation des éoliennes

- Réunion à venir de la Commission travaux le 15/09/2020

- lotissement : plusieurs habitants souhaitent savoir s'il est possible de réduire la hauteur du merlon de terre constitué sur une partie du lotissement / ce point sera mis à l'étude et traité par la Commission travaux

- Compte tenu de la réduction d'usage du bâtiment communal, il y a lieu de réduire la puissance du contrat UEM souscrit. Point pris en charge par Céline TROSZCZYNSKI.